Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte = Indicateur de l'histoire suisse

Band: 18 (1920)

Heft: 1

Artikel: Le nom de la ville d'Oron à l'époque romaine

Autor: Gauchat, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-64626

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le nom de la ville d'Oron à l'époque romaine.1)

Etude de Ferdinand de Saussure † publiée et annotée par L. Gauchat.

Dans l'Itinéraire antique qui porte le nom d'Itinéraire d'Antonin²), le chapitre qui donne la route de Milan à Mayence a un intérêt partisculier pour la Suisse. La route passe par le Grand St. Bernard, appelé

Le texte suivant reproduit textuellement la communication de 1901; nous ne nous sommes permis que quelques suppressions et de légères retouches. Nous avons tenu à reléguer en notes quelques remarques que nous jugeons utiles pour mettre le travail au point.

¹⁾ F. de Saussure avait une prédilection pour la toponymie. Outre la communis cation sur Oron, faite à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, dans la séance du 28 mars 1901, il a laissé le manuscrit d'une autre communication, faite à la même société le 29 janvier 1903, sur l'origine de Genthod, Ecogia et Jura. D'après ses papiers, il s'est aussi occupé d'autres noms de lieux. L'étude sur Oron, que nous publions ici, répondant à un vœu souvent exprimé, est un vrai modèle de recherche toponymique. L'auteur a tout fait pour la rendre solide: il s'est notamment rendu sur les lieux, il a parcouru le chemin décrit par les itinéraires antiques et a exploré sur place, très en détail, les conditions phonétiques de son problème, comme le prouvent une quantité de notes laissées par lui. Ce travail met fin à un long débat. Sa thèse a été acceptée par Ch. Pasche, La contrée d'Oron (Lausanne, 1895), par M. H. Jaccard, Essai de toponymie (Mém. et doc., Lausanne, 1906) et par M. E. Muret dans la notice étymologique du nouveau Dictionnaire historique du canton de Vaud (treizième livraison, parue en 1917, sous Oron). Mais la fausse identification Bromago: Promasens, inconcevable aux yeux d'un linguiste, continue à être reproduite dans des manuels scolaires et dans des ouvrages géographiques, historiques et archéologiques, d'où il est temps qu'elle disparaisse. Le Dictionnaire géographique Attinger l'accueille encore, bien que dubitativement, sous Promasens et ne donne pas d'étymologie sous Oron. Dans son ouvrage monumental Itineraria romana (Stuttgard, 1916), M. K. Miller hésite entre Oron et Promasens, mais il imprime le premier en caractères espacés, ce qui fait présumer qu'il lui donne la préférence (p. 126). Les conclusions de F. de Saussure ont rencontré de la résistance de la part des historiens fribourgeois, peinés peut-être de se voir ravir une station romaine. On lit dans un compte rendu d'une séance de la Société d'histoire de Fribourg (Archives IX, 1908, p. 150): «MM. Max de Diesbach, Ducrest et Stadelmann font observer que la conclusion du savant genevois manque de justification rigoureuse. Il est facile d'alléguer une erreur de copiste: autre chose est de la prouver. En ce qui concerne Oron, les documents les plus anciens désignent cette localité sous le nom de Auronum. Les déductions philologiques de M. de Saussure ne sont rien moins que probantes». Du reste, l'attitude de ces messieurs est excusable: ils n'ont eu connaissance de l'étude de F. de Saussure que par un communiqué paru d'abord dans le Journal de Genève du 7 avril 1901 qui passa ensuite dans la Liberté du 11 avril et le tome IX (1901) de la Revue historique vaudoise. S'ils avaient pu écouter de Saussure, ils auraient reconnu qu'il avait pris soin de combattre d'avance leurs arguments et ils se seraient probablement rangés à son avis.

²⁾ Daté en dernier lieu par K. Miller, op. cit., d'environ 300, sous Dioclétien.

Summo Pennino¹), d'où elle se dirige naturellement sur Martigny, Octoduro, puis sur Penne Locos, Villeneuve. Les étapes indiquées immédiatement après Penne Locos Villeneuve sont: Vibisco – 9 milles, Bromago – 9 milles, Minnodunum – 6 milles (Aventiculum Helvetiorum – 14 milles.)

Bromago, la station intermédiaire entre Vevey et Moudon, a arrêté tous les archéologues par la difficulté de retrouver, soit d'après le nom, soit d'après les données géographiques ou autres, une localité moderne bien évidemment désignée comme étant le Bromagus antique. Il s'est créé une question de Bromagus, question qui a été abordée successivement par tous ceux qui ont eu à parler de la géographie antique de la Suisse, et particulièrement par les savants de notre pays. Toutefois nous voyons se former dès le 16e siècle une opinion assez générale, qui place Bromagus au village fribourgeois de Promasens, à huit km. au sud de Moudon, sur la route qui conduit à Vevey.

La quasi-unanimité des archéologues a donc placé Bromagus à Promasens, car je ne crois vraiment pas devoir parler de quelques opinions divergentes et sans importance, ou tout à fait fantaisistes, comme celle qui veut que Bromagus soit la ville actuelle de Romont ou au lac de Bret2). Aller de Vevey à Moudon par Romont serait comme de passer par le col de la Faucille pour se rendre de Genève à Nyon, et il n'y a aucune discussion sérieuse possible sur de pareilles hypothèses. L'avantage que nous avons précisément pour essayer de fixer l'endroit de cette étape romaine, avantage sur lequel je me permets d'attirer dès à présent l'attention, c'est qu'il ne peut s'agir que des localités situées en ligne droite⁸) entre Vevey et Moudon. En effet la route de Vevey à Moudon n'a jamais cessé d'être une ligne droite, comme elle l'est aujourd'hui, non seulement en prenant la carte fédérale, mais même si on jette les yeux sur la carte vélocipédique du Tourings Club (ce que je cite comme la meilleure preuve de la communication toute facile entre Vevey et Moudon). Cette ligne droite vers Moudon est aménagée et nécessitée par la nature même, qui a laissé, droit aus dessus de Vevey, la grosse échancrure de montagnes permettant, même au piéton, d'atteindre en deux heures la vallée de la Broye.

¹⁾ Les itinéraires citent habituellement les lieux sous la forme de l'ablatif-locatif. De là le fameux Bromago qui fait l'objet de cette étude. Voir la représentation cartographique de ce tronçon d'itinéraire aux col. 73-74 de l'ouvrage de Miller. Cet auteur admet qu'à partir de Bromago, dans la direction d'Avenches, les distances de l'ancien itinéraire sont indiquées non plus en milles romains, mais en lieues gauloises.

²⁾ Bromagus est par exemple inscrit dans le voisinage du lac de Bret sur la première carte de l'Hist. 2geogr. Atlas der Schweiz par J. K. Vögelin et G. Meyer von Knonau.

³⁾ Les voies romaines sont avant tout des routes militaires!

Bonstetten a bien reconnu cela dans sa carte archéologique du canton de Vaud et il fait passer la voie romaine, dont il y a d'ailleurs de nombreux restes, non par Chexbres ou le lac de Bret, mais tout droit au nord de Vevey par Attalens-Granges.

Lorsque l'on fait soismême ce chemin et que l'on débouche un peu après le village de Granges sur la plaine de la Broye, le premier objet qui s'aperçoit et qui attire la vue sont les tours du château d'Oron, situé sur une des hauteurs qui dominent le cirque creusé par la rivière; et comme, en même temps, ce point marque pour ainsi dire exactement le milieu du trajet à parcourir jusqu'à Moudon, la question se pose invinciblement de savoir ce qui a déterminé en somme les archéologues à choisir si unanimement Promasens comme l'étape romaine entre le lac et Moudon. D'une part ce village forme une très mauvaise étape, puisqu'il est aux deux tiers du chemin (il n'y a que 8 km. vers Moudon, mais 16 vers Vevey); d'autre part rien ne le distingue à première vue comme un endroit qui aurait eu quelque importance particulière dans le cours des siècles, alors que les vieilles tours d'Oron sont là pour témoigner au moins pour le moyen âge du contraire.

Les raisons qui ont fait donner la préférence à Promasens sont évidemment: en première ligne le nom, c'est à dire la ressemblance de nom avec Bromagus; en second lieu les distances indiquées dans l'Itis néraire et la Table de Peutinger¹); enfin aussi, pour ce qui concerne Bonstetten²), des débris de constructions romaines retrouvés au nord de Promasens.

De ces trois ordres de considérations on peut dire tout de suite qu'il n'y a de sérieux que le premier. Ce qui est propre à fixer chacun sur la valeur qu'il convient d'attacher⁸) [aux anciennes indications de distances, c'est que la distance Moudon₂Avenches est fausse de plus

¹⁾ Cette ancienne carte du monde alors connu est attribuée par K. Miller à Castorius et datée d'environ 365. Les distances de Minoduni (Moudon) à Viromagus (Bromago) et de ce dernier à Vivisco (Vevey) y sont de 6 et de 9 (milles ou lieues) et concordent donc avec les indications de l'Itinéraire d'Antonin.

²⁾ Voir en particulier son article Où était Bromagus? dans l'Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, tome III (1876), p. 706. Bonstetten rappelle qu'on a identifié la station romaine avec Promasens, Bret, Romont, Rue (!), Oron. Il se prononce plutôt en faveur de Promasens à cause de débris romains trouvés à 500 m. au nordest de cette localité. Nous n'avons pas pu découvrir quel savant s'était prononcé en faveur d'Oron. M. van Berchem, dont une lettre sur ce sujet se trouve parmi les papiers de Saussure, n'a pas mieux réussi que nous. Seraitece le Hongrois Katancsich (Iro moitié du 19º siècle), nommé dans Desjardins, Géographie de la Gaule, p. 251, où on trouve, sous Viromagus, une liste des identifications de ce nom? Une copie de cette liste se trouve parmi les matériaux de Saussure.

⁸⁾ Ici le texte est tronqué et nous sommes obligés de suppléer. Nous le faisons d'après une petite esquisse géographique dessinée en marge et divers brouillons de l'auteur.

d'un tiers dans le même itinéraire. Il est d'autant plus évident que les distances infimes comme Vevey. Oron, ou Vevey. Promasens n'ont aucune signification qui vaille la peine d'être discutée]. Pour ce qui est des restes de substructions romaines, dont parle Bonstetten, outre qu'elles ne sont pas à Promasens même et qu'elles s'étendent sur un long espace entre Blessens et Ecublens, Bonstetten dit lui même: «l'inse pection des débris romains indique moins une ville qu'une agglomération de villas séparées les unes des autres par des jardins et des champs.». Dans ces conditions et étant donné que de pareils débris se retrouvent un peu partout le long des voies romaines, il me semble que leur signification reste excessivement vague.

C'est donc bien avant tout la ressemblance de son entre Promasens= Bromagus qui a séduit les archéologues. Il semble même qu'on ait parfois quelque peu aidé la nature, ou du moins l'hypothèse, en pratiz quant une déformation du nom moderne. Au 16e siècle Aegidius Tschudi (Gallia Comata) écrit Bramasens au lieu de Promasens, comme pour le faire ressembler davantage¹). De même Simmler (Vallesiae descriptio): Bramagum vicus, Bramasans hodie. Guillimann en 1598: Bromasin. Ce B est absolument inconnu dans le pays et il est contraire à toute probabilité ou possibilité qu'on ait eu successivement B et P dans ce même nom.

Mais ce qui nous dispense par bonheur de creuser plus longtemps cet essai d'identification, c'est que pour faire sortir *Promasens* de *Bromagus*, il faut avant tout que *Bromagus* existe. Or *Bromagus*, sur

¹⁾ L'orthographe de ce nom de lieu a varié au cours des siècles; on lit aussi Promesens, Promaisens, Parmesans, Pormasens, Promagens (Stadelmann, Etudes de toponymie romande, Fribourg, 1902, p. 87-88). Pros, Pors représentent une métathèse fréquente dans nos patois. La dernière forme est calquée sur la prononciation locale. qui est Promajin ou Proumajin. Il n'y a pas trace d'un B initial dans les archives. A noter que M. Stadelmann n'est pas partisan de l'identification avec Bromagus. Il dit: « Nous sommes loin de partager l'opinion de ceux qui identifient Promasens avec le nom de l'ancien vicus helvète Bromagus. Nous ne contestons nullement la possibi» lité que le bourg helvéto-romain se soit trouvé en ce lieu, ni la valeur des arguments archéologiques qu'on peut alléguer en faveur de cette opinion, mais nous croyons pouvoir affirmer qu'un argument basé sur la ressemblance des deux noms, Bromagus et Promasens, est dépourvu de valeur». En tout cas Promasens, en allemand Promasing, est un de ces noms typiques en singen, fréquents dans la contrée. Il perpétue le souvenir d'un établissement germanique, qui ne peut, par conséquent, avoir existé à l'époque romaine. Comme singen s'attache d'habitude à un nom d'homme germanique, les syllabes Promas, doivent représenter un radical de cette espèce. Celui, ci n'a malheureu, sement pas été sûrement identifié jusqu'ici. Ni Förstemann ni d'autres recueils de noms germaniques ne contiennent rien d'approchant. M. Stadelmann fait valoir un Promas, rencontré « au milieu des noms presque exclusivement germaniques des membres de l'antique couvent de S. Modeste, à Bénévent» et Promasius, «nom d'un saint person» nage mentionné dans les Petits Bollandistes», mais il n'est pas sûr que le second soit un Allemand, et la première mention reste bien isolée et éloignée.

lequel on a tant disserté, pourrait bien n'être qu'une faute de copiste d'après l'inspection des manuscrits de l'Itinéraire d'Antonin, et il y a même les meilleures raisons pour le croire. Entre tous les manuscrits qui nous sont conservés on s'accorde à regarder comme le meilleur le manuscrit de l'Escurial du 10^e siècle, ou plutôt à le placer tout à fait hors pair avec un Parisiensis qui est de même famille; dans une foule de cas où le nom d'une localité était estropié par tous les autres manuscrits, le codex de l'Escurial a permis de rectifier le nom à lui seul. Indépendamment de son excellence paléographique, il est remarquable aussi en ce que son contenu est libre de toute surcharge ou modification postérieure à Dioclétien. C'est ainsi que des provinces qui ont changé de nom sous Constantin ont encore le nom ancien dans le manuscrit de l'Escurial.

La leçon de ce manuscrit, et également du Parisiensis, n'est pas Bromago, mais uromago. Nous voyons s'évanouir les ressemblances avec Promasens, mais en revanche une ressemblance qui commence à se dessiner, c'est celle avec Oron.

Avant d'y tourner notre attention, il est seulement nécessaire d'indiquer ce qui corrobore au point de vue paléographique la justesse de la leçon uromago. C'est d'abord le fait qu'on ne comprendrait que difficilement, si bromago était la vraie leçon, comment un scribe a changé bro= en uro= (ou en vro=), car les scribes romans n'avaient pas de répu= gnance à un mot commençant par br=. Supposons l'inverse: uro= ou vro= pouvait tout naturellement devenir bro=1). La Table de Peutinger a uiromagus, faute greffée sur vromagus, confirmation indirecte, mais très solide, de uromagus.

¹⁾ De Saussure cite ici comme exemples entre parenthèses les mots birgo pour virgo et Borbitomagus, aujourd'hui Worms. Ces exemples ne sont pas très bien choisis, car ils ne contiennent pas le groupe initial vr= et le deuxième paraît avoir un B primitif; je n'ai du moins jamais rencontré ce nom avec un V. Si de Saussure veut dire que dans la confusion entre b et v qui sévit à partir du Ier siècle, on trouve bien plus souvent à l'initiale b pour v que le contraire, il aurait pu citer Parodi, B e V nel latino volgare, Romania XXVII (1898), p. 180: «Nel Corpus [inscriptionum] il b iniziale sembra raramente alterato, mentre il v è scritto b con straordinaria frequenza. Gli esempi della seconda specie contano a centinaia, mentre quelli di b in v si riducono press'a poco ai seguenti:» Suivent 18 exemples. Mais de Saussure pouvait faire valoir surtout le fait qu'aucun mot latin ne commence par le groupe vr, tandis que bre est assez répandu. Un uromago écrit vromago et compris comme vr (spirante+r) se transformait donc facilement en br. Le scribe de la Tabula Peutingeriana, victime de la même erreur, s'est tiré d'affaire en intercalant un i. D'Arbois de Jubainville lit également Uromagus. Il dit (Recherches sur l'origine de la propriété foncière, p. 399): « une inscription trouvée à Bordeaux porte le nom celtique d'Uromagus, champ d'Uros, nom probable d'une station romaine de Suisse». Mais il l'identifiait encore avec Promasens, comme il ressort de ses Premiers habitants de l'Europe, II, p. 269.

Il est précieux de pouvoir ajouter que Mommsen en a jugé ainsi. Sans dire les raisons qui l'ont décidé, l'éditeur du Corpus donne au tome XII la reproduction du fragment de l'Itinéraire de Martigny à Avenches, avec *Uromago*. La seule chose étonnante, c'est qu'avec cela Mommsen persiste à placer *Uromago* à *Promasens*, comme ses prédécesseurs, et ne mentionne même pas *Oron*.

Or la correspondance linguistique d'un latin *Uromagus* et d'un français *Oron* est absolument parfaite; je ne parle pour le moment que de la syllabe finale. Tout le monde sait qu'on trouve sur le territoire de la Gaule une grande quantité de ces noms en *=magus*, formés du gaulois *=magos* «le champ». Ces noms étaient accentuées sur l'antépé*=* nultième, et par suite ont régulièrement perdu leurs deux syllabes finales.

Noviómagus — Noyon Tornómagus — Tournon Mosómagus — Mouzon Rigómagus — Riom Argantómagus — Argenton Urómagus — Oron¹).

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que le linguiste n'est pas seul à trouver son compte à cette nouvelle identification; j'ai déjà fait remarquer qu'on comprenait la raison d'une station romaine à Oron, parce que ce point est exactement à mischemin entre Moudon et Vevey; on pourrait ajouter qu'il représente aussi l'endroit où on quitte la vallée

¹⁾ Il serait facile d'allonger cette liste à l'aide de Holder, Alt « celtischer Sprach» schatz, II, 384-5, où l'on trouve le catalogue à peu près complet des noms de cette formation, ou des ouvrages qui en examinent de plus près le sens: G. Dottin, Manuel pour servir à l'étude de l'Antiquité Celtique², p. 434-438, 1915 (on y remarque aussi notre Uromagus) ou de H. Gröhler, Ueber Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen I (1913), p. 111-118. Magos «champ» existe encore avec ce sens dans les langues celtiques modernes. Il s'est mieux conservé qu'en gallo-roman, au point de vue de la forme, dans les noms de lieux des pays germanisés: Marcomagus Marmagen, Durnomagus-Dormagen, Rigomagus-Remagen (Prusse rhénane); Noviomagus-Nymegen, fr. Nimègue (Hollande). De Saussure ne s'est pas exprimé tout à fait exactement en disant qu'en gallo roman ces noms étaient accentués sur l'antépénultième et devaient par conséquent perdre leurs deux dernières syllabes. Les mots latins offrant cette accentuation gardent au contraire en vieux français un e final: computu = compte, vendere « vendre, etc. Cette loi ne frappe cependant que les mots ayant conservé ce rythme jusqu'au 7º siècle. Ceux qui avaient précédemment subi la syncope ou la contraction, perdent leur voyelle finale: cal'du schaud. Les noms en sómago avaient perdu leur *g* au plus tard au 6* siècle. On lit ainsi Rotomao sur une monnaie mérovingienne de 511. Ces formes en «mao, »maus sont très fréquentes dans ce siècle. La désinence inusitée sao a été ou bien contractée en so ou bien assimilée à la termis naison vulgaire habituelle des substantifs masculins et neutres: servum, vinum et est tombée dans la suite. Ainsi s'explique que de magos il ne reste finalement que l'm initiale, absorbée par la nasalisation de la voyelle précédente; cela fait comprendre des formes courantes au moyen âge, telles que Noviomum, pour l'ancien Noviomagos, etc. Voir Östberg, Les voyelles vélaires accentuées, la diphtongue au et la désinence eavus dans quelques noms de lieux de la France du Nord (Upsala, 1899), p. 53-60, et Stimming, Labiale und Palatale vor u der Endung im Französischen, Zeitschr. f. rom. Phil., XXXIX, p. 132.

pour entrer vers Vevey dans la région montagneuse et qu'il y avait donc sinon un intérêt stratégique du moins un intérêt de police pour la sécurité des voyageurs sur la grande route d'Italie à placer là un poste militaire. Quoi de plus vraisemblable que de penser que le château actuel marque l'endroit même où était logé le præsidium romain, comme cela est arrivé en tant de lieux. Ce n'est pas tout. On ne peut manquer d'être frappé, en visitant Oron, qui porte le nom pompeux d'Oron-laville, de l'insignifiance de cette «ville» comme agglomération d'habitants; ce n'est pas même un gros village en réalité. Malgré cela Oron est chef-lieu de district, siège d'un tribunal, lieu de foire 11 fois par an. A quoi tient ce fait, sinon que le château était précédemment résidence de baillis bernois? Et ce choix du gouvernement bernois lui-même? Uniquement motivé par l'importance qu'avait eue le château comme résidence des comtes de Gruyère, qui euxemêmes n'avaient jeté leur dévolu sur ce lieu qu'à cause du lustre qu'il tirait de la vieille famille féodale d'Oron. Et ainsi en remontant de proche en proche il paraît également clair que la seigneurie d'Oron trouve la raison historique dans le vieux castellum romain. Je ne fais que supposer une suite de choses toute banale pour les historiens, mais j'ai voulu dire que la nullité même de la localité d'Oron paraît imposer plus qu'ailleurs la nécessité de trouver une explication de l'importance traditionnelle de ce lieu, comme centre administratif, et que cette explication ne se trouve que dans Uromagus romain, à ce qu'il semble¹).

Si les considérations développées jusqu'ici semblent assez concordantes pour désigner Oron comme l'emplacement de la station romaine cherchée par les géographes et les historiens, il est en revanche nécessaire de ne pas cacher l'objection principale qui se dresse au premier moment contre cette identité, objection que nous espérons du reste détruire. Cette objection dirimante à première vue, c'est qu'Oron porte dès le haut moyen âge un autre nom latin qu'Uromagus: nous trouvons cette localité désignée du nom d'Auronum dans plusieurs chartes, dont la plus insigne est la pièce connue sous le nom d'Actes du concile d'Agaune, se rapportant à l'an 516. C'est la fameuse charte de constitution ou de restauration de l'abbaye de St. Maurice, dans laquelle Sigismond, deuxième roi de Bourgogne, fait donation entre autres de différentes localités du pays de Vaud, parmi lesquelles Auronum=Oron. Il est clair, vu la date de 516, que toute supposition tendant à placer

¹⁾ Ici de Saussure soulève la question, sans essayer de la résoudre, de savoir laquelle des deux localités, Oron ou Promasens, devait se trouver à l'intersection des routes de Vevey à Moudon et de Romont à Lausanne. Nous supprimons le passage, sans vouloir par là contester l'importance du problème.

Uromagus à Oron serait péremptoirement écartée par cet Auronum, si la charte devait passer pour authentiquement écrite sous le règne de Sigismond. En réalité aucun historien ne soutient plus cette opinion. Rilliet, Binding, Jahn l'ont tour à tour déclarée apocryphe; malheureus sement sans se prononcer sur la date de la falsification. Dans les Annales de la Société d'Emulation de l'Ain, M. Poupardin la fait remonter un peu vaguement à l'époque carolingienne. M. Victor van Berchem, à qui je dois ces diverses références, m'écrit dans une lettre particulière que ie lui demande la permission de citer: «Je me demande si l'on ne sera pas amené à admettre une date encore plus récente, peut-être même voisine de celle que l'on reconnaît au plus ancien manuscrit contenant les Actes en question, c'est-à-dire le 12e siècle; il faudrait pour se prononcer une étude un peu longue de la pièce » 1). Comme nous le voyons, les présomptions sont donc pour que ce document en apparence si grave contre Uromagus remonte tout au plus à l'an mille, en prenant une movenne. Or une pareille date nous suffit pour pouvoir expliquer Auronum comme un nom fabriqué par fausse latinisation du nom populaire. La condition linguistique pour ces restaurations erronées du nom latin, dont fourmillent les chartes, est naturellement que le vrai nom ait eu le temps à l'époque donnée de devenir méconnaissable: or je ne crois pas téméraire d'affirmer que d'après la marche régulière des transformations phonétiques il ne devait rien rester de la finale =ago (Urom[ago]) à la date approximative dont je viens de parler. En d'autres termes on était dans l'impossibilité de deviner sous Oron un latin Uromagus, et les clercs étaient forcés d'inventer autre chose²).

Auronum reparaît dans deux documents qui sont parzontre bien datés, l'un de 1017, diplôme du roi Rodolphe III de Bourgogne, et le second de 1049, bulle du pape Léon IX. Mais nous venons d'admettre que le 11^e siècle a parfaitement pu forger Auronum et qu'à cette date il n'y a plus d'objection à en tirer.

En supposant accordée la nullité d'Auronum, comme preuve du nom ancien d'Oron, j'ai à reprendre où nous l'avions laissée, la question

¹⁾ Le dernier historien qui en parle, M. Besson, Monasterium Acaunense, 1913, p. 90, s'exprime ainsi: «Ce texte, conservé seulement dans des copies dont la plus ancienne est du XII/XIIIº siècle, diffère sans doute de l'original». Nous devons cette communication à M. van Berchem.

²⁾ En effet vers 1000 Oron devait se prononcer déjà comme de nos jours ou à peu près. En 516 on aurait prononcé quelque chose comme Urómao ou Urómo, toujours en faisant abstraction de la voyelle initiale, qui sera discutée plus bas. Auronum rappelle les Noviomum, Rotomum (Rouen), etc. de France. Avec son suffixe inusité sonum il ne rime à rien et doit être classé avec ces fameuses formes savantes de notaires telles que Paterniacum (Payerne) ou Viviacum (Vevey), pour rester dans le voisinage.

de savoir si *Uromagus* satisfait bien et complètement aux exigences linguistiques. La seconde syllabe est en règle, mais il s'agira dès le premier moment pour le romaniste de savoir si nous posons ûro= ou uro=, avec u bref. La différence que cela fait est facilement appréciable, puisque jûrare, fûmare font jurer, fumer, tandis que cubare, nutrire font couver, nourrir. Aucun des deux, c'est la remarque que fera tout le monde, ne nous conduit à *Oron*, puisque uromagus deviendrait *Ouron* et uromagus: *Uron*.

C'est vrai; ou du moins vrai au premier moment, pour qui raisonne sur le français de l'Ile de France, mais il n'est guère besoin de dire que les noms de localités veulent être considérés à la lumière des lois phonétiques propres à la région elle même. Les lois du français littéraire ne peuvent ni nous aider ni nous troubler pour leur part, si le phonétisme local est d'accord avec nos suppositions.

Eh bien, en se demandant ce que le dialecte local apporte de particulier à la question, nous voyons que le produit d'un u bref protonique est o dans toute la Suisse romande¹), [témoins nos bocon, golu, golée, en regard du français boucon, goulu, goulée]. Chacun voit le résultat: Oron peut légitimement venir d'urómagus.

Ici interviennent les celtisants. Car il est naturel, ayant établi la filiation uromagus=Oron, de leur demander si cela représente quelque chose pour eux en celtique. Il est à noter en effet que la plupart des noms en =magus sont d'une signification transparente dans leur premier membre²).

La réponse est celle-ci: très favorable à ûro-magus, très défavorable à uro-magus. Le premier signifierait «le champ des aurochs» 3), le

1) L'affirmation est trop générale, mais elle est valable pour la contrée en question. Nous écourtons la série d'exemples allégués, dont quelques uns demanderaient un commentaire que nous jugeons hors de propos.

2) Ici de Saussure note dans son brouillon Mososmagus, Noviosmagus, Rigosmagus, Carantosmagus qu'il aura sans doute expliqué à ses auditeurs comme signifiant « champ près de la Meuse, champ neuf, champ du roi, champ de Carantos, nom de personne». Il confirme par le choix de ses exemples l'opinion de M. Gröhler, op. cit., selon lequel magos est déterminé dans les noms de lieux par un adjectif, un appellatif ou un nom propre.

3) Plusieurs lettres de M. J. Loth attestent qu'il y a eu échange de vues à ce sujet entre les deux savants. M. Loth rappelle entre autres la composition Broc(c)05 magos « champ du blaireau », actuellement Brumath en Alsace. Ce nom de lieu n'a aucun rapport avec la fausse leçon Bromago de l'Itinéraire d'Antonin. Une contraction pareille n'est pas admissible à cette époque et nous venons de voir que cette leçon n'est pas même autorisée. Dans le premier élément de Uromagos il serait aussi permis de voir le nom d'homme gaulois, bien attesté, Uros, dont l'U paraît avoir été également long, peutsêtre identique avec le nom de l'animal. M. Muret hésite dans sa notice du Dictionnaire historique du canton de Vaud.

second rien. C'est donc justement ce qui ne peut s'arranger ni avec la phonétique française ni avec la phonétique romande. Car c'est seule=ment uro= bref qui a pu donner Oron, et si nous voulons tenir compte de la langue celtique pour ce nom évidemment celtique, il n'y a de salut qu'avec ûrómagus. De là un problème au premier moment insoluble.

Ce problème m'a déterminé à faire ce par quoi on devrait toujours commencer dans les recherches de ce genre, c'est à dire d'aller voir tout simplement sur place comment on dit Oron dans le propre langage du pays. Non pas selon l'écriteau de chemin de fer qui indique la station d'Oron aux voyageurs, mais selon ce qui se prononce par tradition authentique dans le patois de la contrée.

A ma grande surprise, j'ai constaté que sur toute l'étendue du pays, non seulement dans la vallée de la Broye, de Palézieux jusqu'à Payerne, mais encore en dehors, par exemple à Forel, Mézières, Siviriez, et partout sans exception on dit uniquement: Ouron. La forme Oron est totalement inconnue au dialecte et je dois par conséquent m'excuser maintenant d'avoir retenu l'attention sur elle, comme par trahison, puis qu'elle n'a pas de base véritable¹). Mais ma première démonstration avait son excuse dans l'idée généralement reçue que le nom d'Oron est Oron, et il était de mon devoir de faire comprendre aussi ou d'abord les difficultés résultant de cette forme.

Voici maintenant ce qui résulte de la forme authentique Ouron, lorsqu'on la compare, bien entendu, aux formes établissant la parité, c'est-à-dire aux formes également patoises. Ce résultat est des plus remarquables, comme dépassant en précision tout ce qu'on pouvait espérer avant de connaître ce patois.

¹⁾ La forme francisée Oruns apparaît dès 1137 dans le Cartulaire de Hautcrêt, où elle alterne avec Orons. Elle a l'air d'un compromis entre le patois Ouron et la prétendue base latine Auronum. S'il n'y a pas Uron en français, conformément à l'étymologie, c'est qu'il n'y a pas de filiation directe entre la tradition celtique locale et la langue littéraire. L'usage local s'interpose et conduit à une hybridation. Sur l's finale des premières mentions voir la dernière remarque *. Les matériaux du Glossaire des patois de la Suisse romande, provenant de diverses parties des cantons de Vaud et de Fribourg, confirment absolument la prononciation patoise Ouron. Le nom n'apparaît nulle part avec O initial. Dans un des cahiers d'enquête de F. de Saussure on lit l'observation suivante: «Les personnes qui prétendront avoir entendu d'un paysan quelconque Oron sont victimes d'une erreur. Il ne faut naturellement pas commencer par demander comment s'appelle Oron. La réponse sera sûrement le nom français. Mais il faut demander par exemple: les tours du château d'Oron, en attirant l'attention sur les tours, pour être sûr que Oron suive selon la naturelle force du dialecte. Dans ce cas je défie qu'on entende jamais autre chose que: lè toua doou tsati d'Ouron ».

Je résume en peu de mots: En patois vaudois, nous avons la parité de 4 voyelles latines protoniques comme o,

```
soit au: aurícula¹) — orol'e
soit o bref: novéllu — novi
soit ô long: plôráre — pl'ora
soit u bref: cubáre — kova
```

En revanche, la parité de u protonique est ou:

```
ainsi mûrália — moural'e
epûráre — èpoura
fr. durée — douraye
```

tout à fait différent de l'û tonique, dont la parité est ü: mü (mur), pü (pur), dü=düra (dur=e).

Il ne reste plus qu'à conclure: Ouron est la propre forme réclamée par les celtistes. Le patois vient à la rencontre de leur opinion et la confirme²).

¹⁾ Plus exactement: aurúcula, avec échange de suffixe. Par l' de Saussure note l'1 mouillée.

²⁾ Nous avons trouvé bon de couper là. En réalité l'exposé se termine par la discussion, non entièrement rédigée, de l'origine de l's final des plus anciennes menstions romanes. Avec sa méthode scrupuleuse, l'auteur ne se tranquillise pas avant d'avoir « enlevé la dernière épine de ce nom d'Oron ». Il ne ressort pas avec clarté de son brouillon comment il s'y prenait. La chose n'a du reste aucune importance pour l'identification pleinement réussie d'Oron avec l'antique Uromago. On sait que cette s adventice apparaît très fréquemment dans l'orthographe fantaisiste des chartes. Qu'on y voie une influence de l'ancien cas sujet des substantifs masculins ou des noms en singen, écrits tantôt avec, tantôt sans s finale, ou autre chose encore, le fait est que l'étymologiste n'a pas besoin d'en tenir compte. Tout le monde sait qu'Avenches remonte à Aventicum.